

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, MONNIER, LASNE, PAGÈS, VALENTIN
MM ALLAIS, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIÉ, NIEL

EXCUSÉS : MM CESAR, ODE

Le Maire ouvre la séance et informe que Mme FAVIER Noémie, secrétaire de séance est absente et excusée et que Mme PAGÈS prendra le compte rendu.

Le Maire a adressé des condoléances au nom du Conseil municipal à M. et Mme Peyrouse pour le décès de Mme Monfredo et à Mme Verdier pour le décès de son mari. Il a assisté cet après-midi aux obsèques de M. Patrick Coulet, ancien maire de Condorcet.

Il informe qu'il n'y aura pas de délibérations à signer ce soir.

Les conseillers valident le compte rendu de la séance du 26 janvier.

I - COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Centre de vaccination de Nyons : le Maire informe que le Centre de vaccination COVID de Nyons ne prend plus de rendez-vous par manque de vaccins. A ce jour 1183 personnes ont reçu la 1ère injection et 385 la 2ème. La prise de rendez-vous sera à nouveau possible début mars et le Centre pourrait disposer du vaccin Moderna.

Convention entreprises du BTP / restaurants : un arrêté préfectoral permet aux restaurants de conventionner leur ouverture pour servir des repas aux ouvriers du BTP dans le respect des règles sanitaires

Aménagement du circuit de collecte des ordures ménagères et tri sélectif : le Maire informe que tous les St Mauriciens ont été destinataires du « SAINT MAURICE INFO » sur les nouveaux emplacements des containers à St Maurice et du document fourni par la Communauté de Communes sur la nouvelle manière de trier. Il explique que les changements des points de collecte ont été faits en concertation avec le service de ramassage de la Communauté de Communes essentiellement pour des raisons de sécurité ; Il reste un ou deux emplacements à définir.

Mme Monnier demande si la Communauté de Communes fournira des mini composteurs comme par le passé.

Le Maire se renseigne pour les mini composteurs.

M Maintenié demande pourquoi réduire le tri. Le Maire explique que la gestion actuelle est trop lourde, le coût trop important, la coordination entre les services et la maintenance sont difficiles.

Les centres d'enfouissement sont très réglementés et les agréments compliqués, leur coût va fortement augmenter dans les années à venir et les sites difficiles à trouver.

II - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Mme Pagès reprend les différents points abordés lors de la dernière réunion de la commission de communication. Après un inventaire des supports de communication à St Maurice, la commission s'est fixé 3 objectifs : revoir le site internet de la commune, mettre en place Facebook et retravailler sur le Bulletin municipal.

En ce qui concerne le site internet, la commission a prévu de faire un bilan du fonctionnement du site et de travailler sur l'accessibilité (difficulté pour y accéder à partir d'un mobile) et sur les mises à jour.

Le Bulletin municipal de décembre est le dernier Bulletin « traditionnel » réalisé. La commission a travaillé sur le coût. L'objectif étant une parution gratuite pour la commune, la commission a choisi AF communication qui propose de faire la mise en page, l'impression et la recherche d'encarts publicitaires pour permettre la prise en charge financière totale par leur société de 2 parutions de 450 Bulletins de 12 pages par an.

Facebook : M. Maintenié, qui sera le référent Facebook, explique les grands principes de cet outil de communication qui permettra de publier et de partager des informations en complément des autres moyens de communication de St Maurice. Facebook est obligatoire pour les Préfectures et de nombreuses Mairies ont créé leur propre page. La charte de fonctionnement officielle des Préfectures qui régit les publications et la gestion des commentaires, sera reprise sur notre page Facebook.

Le Maire demande si les conseillers ont des remarques quant au choix pour le Bulletin : le conseil municipal approuve.

Le Maire reprend les différents points : il explique que la mise à jour du site demande beaucoup de temps, que le secrétariat est surchargé de travail et dans l'impossibilité d'assurer des tâches supplémentaires.

Mme Pagès dit que la commission communication a bien conscience des difficultés et de la charge de travail du secrétariat et en tiendra compte dans les solutions proposées.

Le Maire revient sur l'organisation du secrétariat avec le recrutement envisagé puis reporté devant la difficulté d'installer un 3ème poste dans le secrétariat dans le respect des règles sanitaires. La discussion s'engage sur les solutions possibles.

En ce qui concerne Facebook, le Maire fait part de ses craintes pour bien encadrer la communication et la gestion des commentaires.

Le Maire revient ensuite sur un article sur la cantine du dernier Bulletin.

III- COMMISSION CIRCULATION

Bernard Niel fait le compte rendu de la dernière réunion de la Commission. Il reprend en détail les différents lieux du village où se posent des problèmes de stationnement, de manque de visibilité, de vitesse excessive et les solutions proposées par la commission.

M Maintenié insiste sur les priorités, sécuriser les entrées et sorties du village sur la D94 et organiser l'accès à l'École.

Après un débat sur la priorisation et le coût de ces différentes solutions, le Maire propose de les reprendre et de les étudier : emplacement des ralentisseurs... évaluation du coût et financement possible...

M. Maintenié demande s'il y a une enveloppe budgétaire pour la sécurité routière départementale : le Maire précise que c'est uniquement sur le budget de la commune que les aménagements seront faits.

III – POINT SUR LES TRAVAUX

Le Maire informe de l'avancée des projets

Aménagement des 3 salles : après l'accord de la Région, le dossier a été validé lors de la répartition de la dotation Patrimoine du Conseil Général

Vidéo protection : feu vert de la Préfecture et feu vert de la Région. Les travaux sont programmés pour Mai
L'élagage des arbres a été réalisé par les Services Techniques de la commune

Voirie : la Communauté de communes n'a pas encore chiffré la réfection du chemin sous le Béal

Table d'orientation : la maquette est validée

IV – SUIVI DES DOSSIERS ET ACTIONS

Fermeture de la 4ème classe :

Une pétition a été lancée pour que les St Mauriciens puissent signer contre la fermeture de la 4ème classe. Le Maire a envoyé copie des courriers précédemment adressés au Ministre de l'Éducation et aux parlementaires.

Le Maire explique que suite à la déclaration de Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'ETAT, précisant que les maires pouvaient s'opposer à la fermeture de classe, il a envoyé un courrier dans ce sens. M. Blanquer a infirmé la position de Mme Elimas. Pas de réponse à ce jour.

Demande de purificateur d'air : projet abandonné

Logiciel de la Cantine : il a été paramétré par Mme Levasseur et va être mis en place. Point à faire pour le périscolaire. Il y a 31 enfants en moyenne qui mangent à la cantine.

Dossier DECI : (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : le point sera fait par Le Maire, M. Chambon et Mme Pagès

Camping : les 2 personnes qui ont posé leur candidature seront reçues prochainement en entretien.

V - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Devenir de La Poste qui rencontre quelques difficultés concernant le contrat tripartite entre La poste, l'Association des maires et l'État.

Élections départementales et régionales : pour élire les conseillers départementaux et régionaux

13 et 20 juin prochain

Loi séparatisme : le Maire lit les consignes du gouvernement pour sensibiliser les maires à la loi séparatisme.

VI – DÉLIBÉRATIONS

ZAC : Le Maire a été contacté par une personne qui souhaite disposer d'un terrain à la ZAC ; affaire à suivre

Le conseil municipal ne soulève pas d'objection de principe.

Le Maire souhaite ajouter 2 délibérations

Aménagement des 3 salles : ajout de devis

Avis favorable du conseil municipal

Régularisation d'une voirie Chemin du Jas

Avis favorable du conseil municipal

Chambre d'agriculture et aire de lavage : point de situation

Perspectives budgétaires 2021 - Compte de résultat 2020

Cette année, le Maire rencontre quelques difficultés pour élaborer le budget, dues en particulier au regroupement de plusieurs services de Trésoreries qui a entraîné un retard dans la validation des résultats.

Il donne quelques chiffres

Le Maire écrira le budget le présentera au conseil municipal dès qu'il aura tous les éléments

V- GRANDS PROJETS

Bistrot

Le Maire informe que la Région accorde une subvention.

La possibilité d'achat par la commune de la maison Tardy est toujours en « standby ».

Aménagement du village : la réfection du Chemin sous le Béal sera réalisée par le FDAC en 2 ou 3 tranches, car les travaux n'entrent pas dans le règlement « Aménagement d'un village »

VI – QUESTIONS DIVERSES

M. Maintié et d'autres conseillers ont été approchés par la Société de chasse.

M. Ibot propose d'attendre l'Assemblée Générale de la Société de Chasse.

Le Maire ne donne pas de date pour le prochain Conseil

Il propose une réunion à 18h30 dès que le budget est écrit, suivie d'une autre réunion pour arbitrage et d'un prochain conseil pour le vote